

Pour les sots, la convenance d'âge et de fortune est de nécessité majeure ; leur mince bonheur en dépend.

Pour l'autre catégorie de gens, pour ceux qui se marient pour leur âme et non pour leur corps, la différence d'âge et de fortune influe peu ; l'âme étant toujours jeune et riche. (Il faut toujours éviter les extrêmes.)

PAUL DE BRUN.

* *

Je réponds catégoriquement oui... et non, cela dépend.

Prouvons d'abord pour le *mariage d'amour*. La négative est évidente dans ce premier cas. Le cœur ne vieillit pas ; les sentiments, encore moins. Le cœur du sexagénaire ne bat pas moins vite que celui de l'adolescent, il conserve toujours l'ardeur des feux de sa première jeunesse. Quant au *mariage d'intérêt*, le plus commun de nos jours, à plus forte raison, je dois répondre non, pour ce qui concerne l'âge ; mais pour ce qui est de la fortune, cette fois je réponds oui avec tous les sages de l'antiquité. Le divin Platon ne pourrait mieux répondre.

SIC SENTIO.

* *

Il vaut beaucoup mieux que les âges soient à peu près égaux et les bourses également vides ou gonflées. — On évite ainsi deux bons sujets de discorde pour l'avenir. — Je crois, cependant, qu'un vieux mari rend parfaitement heureuse une jeune femme s'il lui apporte l'opulence qu'elle rêve — et s'il n'est pas trop grincheux et si elle n'est pas trop coquette

Mais un jeune homme ne doit jamais épouser une vieille femme. Il se rend tout à la fois ridicule et esclave.

OLDA.

* *

Il y a des caractères bien appariés qui s'élèvent noblement au-dessus des convenances d'âge et de fortune ; mais il y a aussi certaines limites d'âge et de fortune qui influenceront nécessairement sur tous les caractères.

En tous cas, plus l'âge et la fortune se conviendront et plus on se rapprochera de l'égalité qui est l'âme du mariage, comme de toute communauté humaine ; car hors de l'égalité vous tomberez toujours dans un état continuel de mécontentement et de malaise, sinon de révolte ou, pis encore, d'asservissement.

JEAN PRÉVENNE.

* *

C'est un fait reconnu que la femme vieillit plus vite que l'homme ; à mon point de vue, il est nécessaire que le mari soit plus âgé que sa compagne, disons à peu près six à huit ans. On a vu des vieillards épouser de jeunes filles, mais on en a bien peu vu de ces mariages satisfaits de leur sort. L'homme étant essentiellement égoïste, mille pardons aux intéressés, ne perd rien de cela en vieillissant, comme on peut bien le supposer, et voilà la jeune femme condamnée à passer les plus belles années de sa vie à soigner son vieux mari enrhumatisé.

Quant à la fortune, il me semble que la garantie de bonheur sera plus assurée si l'homme seul paye son écot. Moins mercenaire, la femme agira rarement par calcul dans une affaire aussi grave, et son cœur seul lui dictera au pied de l'autel les serments de la vie conjugale.

CLARA.

* *